



5

FAITS SUR LA CHARTE

1

La Charte a servi de modèle pour des protections des droits de la personne partout dans le monde. Entre autres, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande se sont servi de la Charte pour rédiger leur déclaration des droits.



1982

La Charte est promulguée

1985

Droits à l'égalité est entré en vigueur

L'article 15 de la Charte (droits à l'égalité) est entré en vigueur trois ans après la Charte, donnant ainsi le temps aux gouvernements de s'assurer que leurs lois et politiques respectaient les droits à l'égalité de tous.

2

3

Selon Statistique Canada, les Canadiens placent la Charte des droits et libertés au premier rang des symboles nationaux importants, devant d'autres symboles comme le hockey ou le castor.



La Charte a voyagé dans l'espace. L'astronaute Marc Garneau a apporté une copie de la Charte avec lui lors d'une de ses missions spatiales.

4

5

La Charte a été traduite en 23 langues, y compris le hindi, le japonais, l'ukrainien et l'inuktitut. Elle a aussi été publiée en braille anglais et français.

